

Inscriptions aux interclubs

Rappels du fonctionnement

- Il s'agit d'une compétition fédérale par 4.
- Le nombre de joueurs par équipe est de 6 maximum.
- Tous les joueurs d'une équipe doivent être licenciés dans le même club.
- C'est le club qui inscrit les équipes le représentant . Pour notre club de Wimereux , la personne en charge des compétitions est : Joël Berzin.
- Les droits d'inscription des équipes sont pris en charge par le club .
- Pour les divisions de 2 à 4 , l'inscription est libre ,dans le respect des limites d'indices (cf. ci-dessous).
- Quant à la division 1B : l'accession à cette division ne peut se faire que par qualification l'année précédente lors de l'interclubs en 2^{ème} division ou par maintien en 1^{ère} division.
- La constitution de l'équipe de 1^{ère} division est établie par le capitaine de l'équipe de l'année précédente . Faute de capitaine , de joueurs ou de litige , c'est le comité qui désignera les joueurs constituant la nouvelle équipe . Ces derniers désigneront alors leur capitaine (cf article 5 du règlement intérieur).

Inscriptions

- Chaque équipe est représentée par son capitaine qui demande l'inscription de son équipe.
- L'équipe de de 1^{ère} division B 2015-2016 est constituée de : Geneviève Gouget de Landres - Lise Grenu - Dominique Popieul (Mme) – Hubert Bedoy - Rémi Leprêtre - Dominique Popieul (M.)
- 2^{ème} division : **inscription avant le 7 février**
 - Total des 4 meilleurs indices > 190
- 3^{ème} division : **inscription avant le 24 janvier**
 - Total des 4 meilleurs indices \leq 190
 - Indice de chacun \leq 60
- 4^{ème} division : **inscription avant le 27 mars**
 - Total de 4 meilleurs indices \leq 143
 - Indice de chacun \leq 40
- L'inscription d'une équipe peut être faite au choix :
 - Sur l'affiche , au club
 - Par mail , en donnant tous les renseignements ci-dessous :

Division	NOM	PRENOM	N° LICENCE
Capitaine			
Equipier 1			
Equipier 2			
Equipier 3			
Equipier 4			
Equipier 5			